

ICANN69 | Journées de séances communautaires – Aperçu de politiques de l'Union européenne : infrastructure de l'Internet, intérêts commerciaux et rôle de l'ICANN
Mercredi 14 octobre 2020 – 10h30 à 11h30 CEST

CHRIS MONDINI :

Nous allons donc lancer l'enregistrement.

Bonjour à tous, salutations et bienvenue, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit pour vous. Je m'appelle Chris Mondini, je suis vice-président pour la relation avec les parties prenantes mondiales à l'ICANN et je suis également directeur m'occupant de l'Europe et je viens d'arriver à Bruxelles.

Mon employeur l'ICANN, l'organisation, coordonne et administre les noms de domaine et l'adressage sur internet avec un certain nombre de partenaires techniques. Et j'imagine que pour beaucoup d'entre vous, vous savez que c'est important parce que l'internet en tant que réseau volontaire qui se connecte considère les utilisateurs et nos dispositifs comme un réseau mondial qui s'élargit. Et nous avons des standards, des normes qui sont communes et qui nous permettent de rester connectés.

Ce système n'est pas statique. Il évolue, il change, il innove. Et étant donné ce fait, l'ICANN est également une communauté, une communauté qui se met d'accord sur des politiques pour l'adressage sur l'ICANN. L'ICANN rassemble des parties prenantes de tout l'environnement de l'internet, depuis les utilisateurs ordinaires aux

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

gouvernements aux fournisseurs de sécurité et aux experts technique et de sécurité aux représentants de la propriété intellectuelle, les gouvernements et les entités commerciales. Nous aurons des représentants de ces deux derniers groupes aujourd'hui qui vont nous parler parce qu'ils ont un rôle important au sein de l'ICANN.

Aujourd'hui, nous allons parler des politiques publiques dans une région très importante du monde. Et comme vous vous l'imaginez, dans un système aussi complexe, les politiques publiques effectuées par les gouvernements au nom de leurs citoyens ont des impacts potentiels pour tous ces acteurs de l'internet dans l'univers de l'internet. Donc nous sommes très heureux aujourd'hui d'avoir des experts chevronnés en politiques publiques. Et ils vont nous parler de l'influence de ces politiques pour les utilisateurs et pour tous les acteurs, pour tous les systèmes sous-jacents tel que le système de noms de domaine qui s'élargit actuellement.

Avant de continuer et de présenter notre hôte et également avant de parler de la logistique de la réunion, j'aimerais faire un petit sondage pour savoir qui nous avons avec nous. Nous avons deux questions et je vais demander à mon équipe d'afficher ces questions. Vous les avez sur la diapositive, donc nous allons les mettre dans la salle Zoom et demander aux participants de répondre. Si vous vous êtes inscrit pour cette séance, j'imagine que vous connaissez déjà le sujet.

La première question, c'est quelle est l'initiative de l'Union européenne qui aura le plus d'impact sur vous et sur votre organisation? Il y a trois possibilités de réponse. Je vous donne

quelques secondes pour cliquer sur la réponse. Et nous verrons, suivant ceux qui sont avec nous, si vous êtes intéressés en particulier par l'une ou l'autre de ces initiatives. J'ai ma petite opinion sur la réponse qui va l'emporter.

Ensuite, je vais demander à avoir la deuxième question. D'abord, il faut afficher la réponse à la première question, enfin je ne sais pas exactement comment cela fonctionne, mais on pourrait peut-être afficher la deuxième question de manière à ce que les gens puissent voter.

Quels sont les aspects de la DSA, de la législation relative aux services numériques, sur lesquels vous êtes le plus focalisés ? Il y a différentes options pour ceux qui connaissent déjà ce sujet, et j'imagine que certains participants s'intéressent particulièrement à l'un ou l'autre des thèmes qui figurent comme réponses. Je vous donne quelques instants pour envoyer votre réponse à cette question.

Très bien. Voyons si on peut avoir les réponses. Encore une fois, je demande à mon équipe de m'aider.

L'initiative européenne qui aura le plus d'impacts sur votre organisation, c'est cette législation relative aux services numériques DSA. En deuxième place, nous avons la directive NIS.

Ensuite, question suivante, voyons quelle a été la réponse. Le régime de responsabilité, c'est un aspect de la législation DSA sur lequel nous allons sans doute nous concentrer. Mais apparemment, il y a quand

même des réponses qui sont pratiquement à égalité. Voilà, on a une petite idée de ce qui intéresse les gens qui sont avec nous sur Zoom.

Je vais maintenant vous parler un petit peu de la logistique pour cette session et de l'ordre du jour avant de passer la parole à notre hôte.

Comme vous l'avez vu, cette séance sera enregistrée et archivée. Nous avons de la chance parce que nous avons des interprètes en russe, en français, en espagnol. Donc je demande aux intervenants de parler de manière très claire et pas trop vite.

Il nous faut respecter les normes de conduite de l'ICANN. Tout ceci est documenté. Et je vais demander à Magali qui nous aide de mettre les consignes dans la salle du chat.

Et par rapport aux questions, chose importante, je pense que la meilleure manière de poser une question, c'est de la taper dans le chat. Et si vous le faites, tapez d'abord être lettres majuscules « QUESTION » avant et à la fin de votre question de manière à ce qu'on puisse la différencier et la repérer dans le chat.

Si vous avez un commentaire que vous souhaitez que nous lisions à voix haute, vous pouvez inscrire en lettres majuscules « COMMENT » en anglais et nous lirons votre commentaire.

Ceci étant, je vais donc vous présenter cette diapositive. J'ai parlé des questions logistiques, j'ai fait le sondage, donc je vais demander à notre hôte de présenter les intervenants qui vont nous donner les perspectives du point de vue de l'Union européenne et de l'ICANN.

Nous avons pas mal de temps à la fin pour les questions et les réponses et ensuite, nous parlerons de l'implication des utilisateurs commerciaux à l'ICANN et la BC sera également là pour nous parler.

Je vais maintenant vous présenter la présidente de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, Claudia Selli, qui est directrice exécutive des affaires politiques européennes au bureau de Bruxelles pour AT&T. Elle travaille à Digital Economy Committee pour l'Union européenne. Donc j'ai le plaisir de vous présenter Claudia Selli. Claudia, je vous demande de nous rejoindre à l'écran et de commencer.

CLAUDIA SELLI :

Merci beaucoup. J'espère que vous me voyez bien. Merci pour cette présentation.

Bienvenue à tous pour cette séance de sensibilisation. Je suis très heureuse de voir autant de personnes présentes aujourd'hui. Cela veut dire qu'il y a énormément d'intérêt par rapport à cette thématique dont nous allons parler.

Mais avant de commencer et avant de présenter notre invité d'honneur, je souhaite vous parler un petit peu de cette unité constitutive des utilisateurs commerciaux, qui est en fait la voix des utilisateurs commerciaux au sein de l'ICANN.

Comme vous vous l'imaginez, bien sûr, nous représentons les entreprises, petites, moyennes et grandes. Et ces entreprises

comptent d'autant plus aujourd'hui sur un internet stable et fiable pour l'expérience commerciale et le commerce en ligne. Donc voilà pourquoi nous sommes très impliqués au sein de l'ICANN et voilà pourquoi tous ces sujets sont cruciaux pour nous.

Nous représentons des entreprises de toute la planète. D'ailleurs, nous sommes très dispersés en termes de représentation géographique puisque nous avons des entreprises africaines, américaines, européennes, asiatiques. Et il y a également une grande diversité au sein de la BC. Nous sommes très impliqués en tant qu'unité constitutive au sein de l'ICANN. Nous faisons beaucoup de commentaires de notre point de vue.

Mais sans plus attendre, j'aimerais vous présenter Pearse, qui est notre invité d'honneur. Il est directeur à DG CONNECT de Future Networks. C'est un département qui s'occupe de l'élaboration des politiques et c'est également un centre d'expertise pour d'autres départements au sein de DG CONNECT.

Pearse, vous avez beaucoup d'expérience à DG CONNECT. En 2014, vous étiez adjoint au cabinet du commissaire et cela fait un certain nombre d'années que vous suivez ces thématiques. L'idée aujourd'hui, c'est de nous donner une présentation générale et d'informer les participants sur les initiatives européennes à venir. Et il nous faut parler aussi de l'impact qu'auront ces initiatives sur l'ICANN.

Donc je vous passe la parole, Pearse ; si vous voulez bien nous présenter certaines remarques d'introduction par rapport à l'avenir et

quelles sont les initiatives que la commission envisage adopter. Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

PEARSE O'DONOHUE :

Bonjour à tous. Est-ce que vous m'entendez ? Très bien, merci Chris, merci Claudia de cette introduction. C'est un vrai plaisir que de pouvoir m'adresser à vous dans ces circonstances. Je vais parler des points que Claudia a présentés.

Mais avant, je voudrais dire que nous avons maintenant une nouvelle manière de travailler parce que parmi les nombreuses leçons que nous avons pu tirer de cette pandémie, c'est l'importance de cette connectivité et c'est pour cela qu'il est extrêmement important de garder à l'esprit comment cet écosystème fonctionne, comment fonctionnent les entreprises dans cet écosystème, les différents secteurs. Il y en a parmi ces secteurs qui souffrent énormément du choc qu'a ressenti l'économie. C'est pour cela qu'il est très important que l'on puisse aborder ces sujets.

J'ai l'habitude de m'adresser à ces communautés, mais je pense qu'il est important de mettre tous ces sujets en perspective, que ce soit au niveau des détails de la gouvernance de la technologie dans les différents systèmes, l'économie et les règles qui s'appliquent au fonctionnement de ces systèmes. Très souvent, il y a des autorégulations. Il est très important de garder cela à l'esprit lorsqu'on parle de plateforme dans cet environnement où ces plateformes ont de plus en plus d'importance.

Les organisations essaient de trouver donc des réponses à ces crises et l'Union européenne essaie de le faire également en prenant des mesures exceptionnelles et cela, dans le cadre du budget de l'Union européenne et des investissements qui doivent être mis à contribution.

Et cet argent doit être ciblé, autant du côté des membres de la communauté européenne qu'également de tous les autres secteurs et cela, dans le cadre de nouvelles manières de travailler, de nouvelles technologies. Les économies de données sont des éléments clés dans cette situation où nous essayons de préserver la résilience et d'encourager l'innovation dans tous les secteurs d'activités.

Nous avons donc une responsabilité dans ce contexte, autant pour les entreprises mais aussi pour les différentes communautés, les petites entreprises, les différentes communautés qui se servent de ces services.

Alors, je vais aborder les questions qui ont été présentées, mais je voulais vous dire que je les aborderai dans le cadre de ce contexte que je viens d'expliquer. La Commission européenne et vous en tant qu'entreprises, nous nous retrouvons dans ce contexte et nous avons la tâche également de protéger les citoyens et les entreprises dans le contexte de ces plateformes numériques.

Nous avons vu des problèmes au niveau de l'utilisation malveillante du DNS, qui attire des criminels inévitablement pour ce qui est de la pandémie, les vaccins, etc. Nous voyons donc des gens qui profitent de cette pandémie à leur avantage et c'est pourquoi, lorsque nous

nous penchons sur les réglementations pour les plateformes numériques, les questions du pouvoir de marché, de l'accès sont importantes et cela, également dans le cadre du pouvoir social que représentent ces plateformes numériques car les différents sites web individuels peuvent également s'ajouter à cette perspective. Nous ne pouvons pas nous limiter seulement à détruire l'innovation et l'empêcher dans le cadre de ces technologies qui voient le jour.

Désolée, j'appartiens à la Commission européenne. Je suis payée pour vous dire cela et je voulais faire passer ce message d'abord pour avoir cette discussion dans ce cadre.

Nous avons déjà parlé de l'importance de ces questions. Je ne vais pas dire le contraire. Et nous savons que cette communauté et la communauté de l'ICANN sont intéressées à ces sujets pour une bonne raison, c'est-à-dire que nous devons essayer de nous occuper de suite des questions qui sont au cœur des problématiques actuelles.

Nous planifions de présenter le projet de législation DSA à la fin de l'année, mais après une évaluation détaillée, on peut dire qu'il y a eu suffisamment de sonnettes d'alarme par rapport au fait que cette législation allait voir le jour. Et c'est pour cela que nous avons eu déjà des discussions avec les parties prenantes à Washington et il y a eu suffisamment de temps pour des consultations publiques très détaillées. Et nous sommes extrêmement reconnaissants de la participation de tous ceux qui ont fait part de leur avis pendant ces consultations publiques.

Maintenant, je reviens à ce que je disais au début. L'objectif principal, c'est d'assurer une compétition tout en protégeant les fondements et de préserver le fonctionnement de l'écosystème numérique de l'Union européenne. Nous voulons qu'il y ait des conditions d'égalité pour tout le monde pour participer à ce système avec des règles claires. Nous sommes ouverts à toute innovation et à tout service. Les fournisseurs de service européens et non européens doivent agir de manière responsable pour rassurer les consommateurs sur le fait qu'ils vont s'occuper bien sûr des contenus haineux, du matériel d'abus infantile mais beaucoup également de préserver cet environnement de toute tentative de fraude et d'utilisation malveillante. Et cela s'applique à tous les services du marché dans les plateformes numériques et physiques, car cela est en lien avec la sécurité des produits et la protection des consommateurs.

Nous allons donc lutter contre les pratiques malveillantes. Nous savons qu'on ne peut pas appliquer la même chose à tout le monde. Nous savons que tout le monde dans cet écosystème a une vocation et un intérêt pour opérer dans les meilleures conditions possibles et en respectant les meilleures normes et cela doit être possible en préservant la compétition et en poursuivant ceux qui ne respectent pas les règles.

Nous lançons une étude de cadrage également parce que nous voulons mieux comprendre la magnitude, l'ampleur et les types d'abus du DNS. Nous sommes responsables de l'opération d'un certain nombre de groupes qui travaillent dans la cybersécurité et

nous voyons augmenter le nombre d'enregistrements liés à des activités malveillantes liées à la covid-19.

Un point important, c'est qu'il y a une proportion importante de titulaires de noms potentiels qui ont arrêté ces enregistrements en raison de ces risques d'utilisation malveillante. Ce n'était pas l'intention, mais on peut suspecter que dans ce groupe, il y avait des enregistrements spéculatifs qui pouvaient être liés à des activités malveillantes.

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé ce type d'études pour mieux comprendre la situation. Et j'insiste, cela s'applique à tous les acteurs de l'écosystème. Ce n'est pas acceptable pour nous qu'il y ait des gens qui disent : « Nous ne pouvons pas faire cela. » Tout le monde a un rôle à jouer. S'il n'y a pas de droit ou s'il n'y a pas de réglementation en cours, c'est là où la Commission doit intervenir, pour qu'il y ait des mécanismes appropriés de notification et d'action.

Il y a eu beaucoup de questions qui ont été posées pendant la consultation publique par rapport aux registres, aux bureaux d'enregistrement, aux hébergeurs de contenu. Et nous nous trouvons en ce moment en train d'analyser ces questions en détail pour voir comment la Commission européenne peut y répondre.

Tout cela fait partie du futur numérique. Vous pouvez encore jouer un rôle dans ce projet de législation sur les plateformes numériques, et tous les points de vue sont les bienvenus. J'insiste sur le fait que de par sa nature, ce projet de loi ne fera pas des heureux partout, mais il

s'agit de la protection de nos systèmes, de la protection des individus, des citoyens. Et bien sûr, nous voulons être sûrs que ce soit quelque chose d'équitable et que cela puisse garantir un niveau plus égalitaire d'utilisation de ces plateformes pour tous.

Je ne veux pas m'attarder davantage sur cette question parce qu'on n'a pas suffisamment de temps mais comme vous le savez, il y a beaucoup de travail qui est fait par rapport aux autres points qui ont été abordés dans la présentation de l'ordre du jour. Et notamment, en ce qui concerne la directive NIS, on a vu plusieurs crises au cours des derniers mois et nous avons pu voir qu'il y a une justification pour que de plus amples pouvoirs soient disponibles au niveau national en cas de crise pour pouvoir intervenir, atténuer les risques et intervenir là où les choses se passent mal.

Il y a également d'autres propositions. Et s'il y a des questions, bien sûr, je serai ravi de pouvoir y répondre. Il y a également la question de projet de preuves électroniques et également, l'identité électronique est un autre point important, avoir un système indépendant d'identification qui puisse fournir un certain niveau de confiance pour pouvoir accéder de manière sûre aux transactions et ne pas dépendre des données que les gens vont fournir. Il doit s'agir d'un système qui est indépendant des intérêts commerciaux afin que l'on puisse assurer un accès sécurisé pour le personnel et cela aussi pour ceux qui conservent ces données. Donc cette question de l'identité électronique est très importante également.

Voilà ce sur quoi nous travaillons pour nous assurer que sur la base des réglementations existantes, nous sommes en mesure d'améliorer nos systèmes. Encore une fois, il faut prendre un peu de recul pour ne pas seulement se focaliser sur les réglementations, parce qu'il y a déjà du travail qui est effectué avec la communauté des chercheurs et des innovateurs dans le cadre de programmes pour élaborer les technologies pour les recherches indépendantes et en particulier pour des identités claires en ligne, peut-être des liens vers le .eu ou autres. Et en soi, il faut que ce soit une certification indépendante pour les fournisseurs de service et pour les utilisateurs.

Enfin, rapidement – je m'excuse de parler si longtemps – je sais qu'hier, vous avez déjà parlé du WHOIS et pour une fois, on ne va pas parler du WHOIS. Cela ne veut pas dire que j'ai oublié, mais dans le contexte de cette directive DSA, nous allons voir comment nous pouvons faciliter la mise en œuvre d'un système WHOIS adapté et avancé pour les gTLD et les TLD, l'objectif étant de faciliter un processus qui, jusqu'à maintenant, s'est révélé très complexe.

Nous n'allons pas toucher au RGPD mais par contre, nous allons essayer de clarifier les choses parce que c'est un important pour les acteurs légitimes, à commencer par les agences d'application de la loi pour un accès, pour un contrôle transparent d'enregistrement des informations à des fins légitimes. Et nous avons besoin de votre aide.

Pour certains, vous avez des points de vue très déterminés par rapport à la mise en œuvre. Nous sommes tous d'accord pour dire que l'objectif est clair, mais il faut que ceux qui coopèrent, ceux qui

s'impliquent dans le système agissent pour les bonnes raisons et soient protégés dans le contexte du RGPD. Nous espérons avoir votre soutien, nous espérons que la communauté continuera de s'impliquer.

Je m'arrête là. Claudia, je suis désolé d'avoir parlé aussi longtemps, mais je serai très heureux de participer à la discussion avec le groupe.

CLAUDIA SELLI :

Merci beaucoup Pearse. Vous n'avez pas été du tout long. Il y a énormément d'intérêt par rapport à ces initiatives. Donc merci d'avoir également mentionné le WHOIS. Certes, la communauté des utilisateurs commerciaux est très intéressée. Nous avons besoin de clarté et nous souhaitons mettre en application le RGPD ; c'est quelque chose d'important. C'est aussi une manière d'assurer la confiance des consommateurs, mais c'est un outil. Donc nous allons continuer de travailler avec vous et de soutenir votre travail dans ce sens à l'avenir.

Je regarde dans la salle. Je ne sais pas si Elena est avec nous, je ne la vois pas. Mais Elena est vice-président à l'ICANN et elle est responsable de la relation avec les gouvernements et avec les entités intergouvernementales. Elle est à Bruxelles. Merci de participer, Elena.

J'ai une question en particulier. Est-ce que vous pourriez nous parler un petit peu de l'ICANN, qui est donc une organisation mondiale, mais vous êtes vous à Bruxelles. Vous êtes également en lien avec les gouvernements. J'aimerais que vous nous parliez un petit peu des

thématiques qui sont importantes pour vous. Dites-nous un petit peu quelles sont les initiatives sur lesquelles vous vous concentrez.

ELENA PLEXIDA :

Merci Claudia.

Bonjour à tous. J'espère que vous m'entendez bien.

Par rapport à l'entité des utilisateurs commerciaux, je souhaite la remercier. Je trouve que tout ceci est très important au niveau de l'Union européenne. C'est une réelle chance d'avoir Pearse avec nous pour cette séance aussi. Et j'invite tout le monde dans la salle Zoom à poser des questions parce que nous pouvons vraiment bénéficier de l'expertise de Pearse.

Par rapport à votre question et par rapport au contexte un petit peu plus large, pourquoi l'ICANN en tant qu'organisation technique s'implique dans tout ceci ? Beaucoup pourront dire que la réponse est simple, c'est simplement une question de RGPD. Le RGPD a été une des législations qui a une des initiatives premières dans le domaine de l'internet. Et ce n'est pas uniquement une question européenne, c'est une question internationale étant donnée l'omniprésence de l'internet.

L'internet a connecté le monde. Il y a 30 ans ou même 10 ans, on ne pensait pas que cette omniprésence puisse être ce qu'elle est. Nous voyons donc des législations dans le monde entier basées sur de bonnes intentions mais qui pourraient avoir un impact sur les

questions techniques. Donc il est clair que ceci concerne l'ICANN puisque l'ICANN s'occupe la coordination des identificateurs uniques et nous souhaitons maintenir cette interopérabilité. Donc notre responsabilité est telle que les identificateurs uniques de l'internet sont une ressource publique.

Il y a d'autres organisations techniques dans l'écosystème de l'internet qui ont une approche similaire. La société civile, les entreprises, les gouvernements et tous, nous nous devons d'améliorer les systèmes qui existent actuellement. Ce sont de grandes questions que nous devons traiter mais comme Pearse l'a mentionné, la gouvernance est importante.

Qu'est-ce que nous suivons plus spécifiquement ? Les initiatives et les propositions de loi qui sont pertinentes pour la communauté de l'ICANN et pour l'écosystème. Dans cet espace, je dirais qu'il y a trois grands volets : la cybersécurité, la réglementation sur les plateformes et la protection des données.

En termes d'initiatives spécifiques, la DNS a un impact sur nous. La consultation publique qui a été tenue sur cette initiative par la Commission nous montre que ceci peut avoir un impact sur nos services. Les initiatives de protection des données et de la vie privée, il y a la question des métadonnées et quelles sont les données à considérer pour le DNS. Il y a là la question de la gestion du trafic aussi. Et nous suivons de près toutes les évolutions dans le cadre du RGPD également.

En ce qui concerne la cybersécurité maintenant, il y a une révision active et il y a la stratégie européenne qui nous intéresse, la stratégie générale en ce qui concerne la cybersécurité et le WHOIS. Il y a également la proposition sur les preuves électroniques qui nous intéresse.

Voilà un petit peu les initiatives clés que nous suivons de près. Je pourrais rentrer dans les détails pendant les questions et réponses si cela vous intéresse. Voilà un petit peu les grands points que je souhaitais signaler en ce qui concerne l'intérêt de l'ICANN par rapport à ce qui se passe dans l'Union européenne.

Alors, qu'est-ce qu'on fait spécifiquement ? Et ensuite, je conclurai. D'abord, en 2018, nous avons commencé à faire un rapport régulier sur les initiatives de législation pour que la communauté soit tenue au courant. En février 2019, il y a une charte qui a été publiée qui expliquait la démarche de l'ICANN en termes d'implications et d'engagements. Et au sein de l'équipe gouvernements de l'ICANN, nous avons commencé à rédiger des documents avec une analyse plus complète des initiatives. Par exemple, nous avons publié un document sur la législation DSA et l'idée, c'était d'informer la communauté et de la tenir au courant des initiatives importantes.

En termes d'implications, nos informations sont uniquement techniques. Lorsque nous communiquons, nous sommes une organisation technique, donc voilà ce dont nous parlons. Nous ne donnons pas des orientations de ces politiques, mais nous donnons notre point de vue technique là où il est requis.

Par exemple, nous avons des documents qui peuvent être utiles, par exemple l'analyse technique de l'équipe OCTO, donc l'équipe du bureau technique par exemple à la protection des données. Tout ceci également avec une participation à la consultation, par exemple la consultation sur le DSA.

Pour plus d'informations là-dessus, je pourrais y répondre pendant la partie questions et réponses pour vous donner une meilleure idée de ce que fait l'ICANN en termes de démarches dans ce domaine.

CLAUDIA SELLI :

Merci beaucoup Elena.

Et je vais donc vous passer la parole pour les questions et réponses. Je regarde s'il y a des mains levées. Sinon, je profiterai de la présence des deux experts pour continuer la discussion.

Je vois un commentaire dans le chat : « Le lobbying est limité aux législateurs américains. » Luc, je ne sais pas si c'est seulement un commentaire ou si c'est une question. C'est les deux. Je ne sais pas si quelqu'un souhaite répondre ou rebondir sur ce commentaire.

PEARSE O'DONOHUE :

Je ne comprends pas le commentaire. Est-ce que c'est une référence à mon commentaire rapide par rapport à Washington et à la DSA, ce petit commentaire que j'avais fait ? J'espère que le commentaire est un peu plus sérieux.

Sans avoir la clarification, je pourrais peut-être saisir cette opportunité pour dire que l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux est importante, même au niveau de l'Europe puisque l'objectif, c'est de protéger les citoyens européens et les entreprises européennes. Mais il y a beaucoup d'opérateurs dans cet espace qui, par définition, sont non européens. Le commerce est international, c'est un principe de base dans le cadre de la gouvernance de l'internet. Normalement, nous devrions avoir reçu des commentaires venus de partout dans le monde.

CLAUDIA SELLI :

Merci Pearse. Vous avez parlé de la consultation publique sur la DSA. Puisque vous êtes là, bien sûr, apparemment, selon ce qu'on a vu, vous avez reçu 3 000 réponses, donc c'est énorme. Cela va demander beaucoup d'analyse, beaucoup plus que d'autres consultations qui ont pu avoir lieu par le passé. Est-ce que vous pourriez nous dire quelles ont été les tendances si elles ont été identifiées ? Quels ont été les sujets peut-être que vous avez vu ressortir de cette consultation ? Est-ce que vous avez des choses à nous dire là-dessus ? Et je comprendrais tout à fait si c'est prématuré comme question puisque le processus vient seulement d'être lancé.

PEARSE O'DONOHUE :

Non, ce n'est pas prématuré, pas du tout. Nous devons être très transparents avec vous.

Tout d'abord, il y a une autre section dans mon organisation qui s'occupe de la consultation. C'est eux qui ont fait énormément de travail. J'ai vu ce que l'on appelle des approximations parce qu'en tant qu'équipe, nous travaillons et nous essayons de synthétiser les informations que nous recevons. Et ce n'est pas prématuré en soi parce que nous avons déjà mené des analyses puisque nous sommes à l'étape finale de rédaction de la proposition.

Je pense que mis à part les questions que l'on a déjà présentées, il y avait surtout la question de la responsabilité qui apparaissait comme étant très importante, comme on a vu d'ailleurs dans le petit sondage qui a été fait au début de cette séance.

Il y a eu d'autres groupes – parce qu'il y a eu beaucoup d'individus différents et de groupes différents qui ont répondu à cette consultation – qui étaient plus ciblés, à savoir comment nous allons nous assurer de prévenir, de ne pas avoir cette situation où l'on se retrouverait avec un petit nombre de fournisseurs qui agiraient en tant que contrôleurs d'accès au contenu. Cette question a été soulevée par un certain nombre de groupes.

Il y a eu également des questions liées à la redevabilité, à la responsabilité, qui devrait être tenu responsable. Donc les différents problèmes peuvent se regrouper en groupe. Il y a eu également des points de vue très contrastés. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais nous pouvons bien sûr identifier les groupes commerciaux qui ont des points de vue différents par rapport à celui des organisations civiles.

C'est tout le détail que je peux vous fournir pour le moment. Je m'excuse de mon ignorance par rapport aux détails car c'est une autre partie de mon équipe qui s'occupe des détails.

CLAUDIA SELLI :

Bien sûr. Merci beaucoup Pearse.

Je vois qu'il y a deux questions. Je vais donner la parole à [Jamie] pour des questions.

[JAMIE] :

Bonjour. Merci de ces commentaires.

Je comprends très bien votre point de vue en ce sens que tout le monde doit participer à cette lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. Est-ce que vous allez changer un petit peu la perspective pour adopter une position ou une approche plus ascendante du bas vers le haut ?

PEARSE O'DONOHUE :

Merci beaucoup de cette question.

Ce ne sont pas des questions qui sont liées uniquement à la législation DNS. Mais certainement, nous essayons d'identifier les problèmes actuels, les faiblesses et les barrières qui nous empêchent d'agir pour voir s'il y a une nécessité ou non d'engager la responsabilité d'autres intermédiaires qui, bien sûr, ne sont pas responsables de mener des

mauvaises pratiques mais qui, de par leur position dans la chaîne d'acteurs, doivent être tenus responsables ou coresponsables.

Ensuite, il y a eu bien sûr des discussions qui durent depuis longtemps par rapport à cela. Et cela est lié aux différents codes de pratique qui ont été mis en place au cours des différentes années. Il doit y avoir un cadre légal clair pour tous ces intermédiaires pour qu'ils puissent se fier à ces cadres législatifs dans leurs activités pour qu'ils puissent également prendre des décisions objectives. Cela fait partie des analyses que nous menons mais moi, j'ai fait référence à des discussions où ceux qui n'ont pas des contenus mais qui ont la possibilité de les rendre disponibles ou pas, voient où ils en sont par rapport à ces responsabilités et voient si par exemple il faut annuler une page individuelle par exemple.

Voilà les aspects sur lesquels nous nous sommes penchés. Mais cela n'est pas tout à fait ou complètement lié au projet TSA.

CLAUDIA SELLI :

Merci.

Je vois qu'il y a une autre main levée. Est-ce que vous souhaitez poser votre question ? Très bien. Allez-y s'il vous plaît.

WISDOM DONKOR :

Merci beaucoup. Je m'appelle Wisdom. Je vous parle du Ghana. Je vais poser une question de contexte.

Il y a quelques années, la cybersécurité était un problème de toutes les parties prenantes. Mais si on se focalise sur l'Afrique, il y a une tendance actuellement où l'on voit que cela s'intensifie et il paraît que les gouvernements africains se penchent davantage sur la cybersécurité et qu'ils voient l'avantage de faire intervenir toutes les parties prenantes. Et nous nous rendons compte que les problèmes de cybersécurité augmentent et on voit que les malfaiteurs parfois se servent des plateformes pour mener à bien leurs attaques. Et lorsque les forces de l'ordre veulent s'attaquer à ces problèmes, ils se retrouvent devant un mur.

Dans cette situation, les lois doivent évoluer. Et je pense, si l'Union européenne peut voir quoi faire pour aider l'Afrique, je ne sais pas comment, mais essayer d'aider l'Afrique pour qu'il y ait une situation d'égalité pour que tout le monde puisse bénéficier des services numériques et ne pas se retrouver dans des situations de risque. Voilà des problèmes qui pourraient nous affecter dans quelques années si nous nous n'y prenons pas avec suffisamment de temps.

Alors, j'aimerais savoir de la part des experts, que peut faire l'Afrique pour s'occuper de cela ? Il semblerait que nos institutions soient endormies, elles ne sont pas réactives. Que pourrait-on faire ?

Merci beaucoup.

CLAUDIA SELLI :

Merci Wisdom.

Je ne sais pas si quelqu'un souhaiterait faire des commentaires par rapport à cela. C'est un commentaire qui est focalisé sur une région, mais si quelqu'un souhaite réagir à ce commentaire qui vient d'être fait...

PEARSE O'DONOHUE :

Claudia, si vous me permettez de répondre.

Bien entendu, à partir du travail que je fais à partir de la perspective européenne, et je ne suis pas tout à fait familier avec les menaces dont a parlé Wisdom, il est très important – excusez-moi si je semble plus européen que je devrais le paraître – mais dans les discussions que nous avons eues depuis longtemps par rapport à ce qui pourrait être appelées des mesures de cybersécurité, à ce moment-là, il y avait déjà une place importante accordée aux gouvernements. On n'était pas tout à fait au courant de l'ampleur de cette place à l'époque, mais on peut savoir que la cybersécurité peut être une excuse pour censure, pour un contrôle accru aux informations. Donc nous sommes très prudents par rapport à cela pour que les choses n'aillent pas trop loin. Bien sûr, il doit y avoir des cadres juridiques, mais il faut décider si un message publié est de mauvais goût ou bien si vraiment il peut donner lieu à des activités dangereuses.

Alors, tout ce que je peux dire, c'est que d'un côté, c'est un problème dont on devrait parler davantage. Deuxièmement, il faudrait essayer de faire en sorte que ces actions de cybersécurité soient le plus ample possible. Puis troisièmement, il faut veiller à ce que ce type de

mesures ne soient pas mises à profit par des gens qui souhaitent aller au-delà ou exercer des contrôles.

Dans quelques années, on aura une réunion importante et ce sera l'occasion pour que les différentes régions puissent parler et établir peut-être une coopération avec toute la communauté en Afrique par exemple pour avoir des réponses communes aux menaces qu'on voit apparaître.

CLAUDIA SELLI :

Il y avait une question pour vous sur le chat, une question à laquelle l'unité des opérateurs commerciaux tient beaucoup et c'est de savoir si vous pensez que le contexte local et la maturité des marchés numériques jouent un rôle pour le règlement sur la gouvernance numérique.

PEARSE O'DONOHUE :

Je sais qu'Elena a commenté quelque chose par rapport à cela, mais cela a été une difficulté dès le début. Cela n'a pas rendu heureuses certaines personnes à Toronto l'année dernière. Nous n'arriverons pas à une situation où tous les intermédiaires, bureaux d'enregistrement ou registres, sont exemptés de responsabilités. Ce que nous pouvons faire, c'est créer un système où il y a des droits et des obligations et que tout cela soit clairement identifié et de manière compatible avec le RGPD. Et c'est la situation vers laquelle nous souhaitons avancer. Je sais que c'est dur, ce n'est pas facile, mais on sait qu'il y a des

éléments importants de la part des entreprises et on n'a jamais dit que ce serait une situation idéale pour tous.

CLAUDIA SELLI : Elena, allez-y.

ELENA PLEXIDA : Je souhaite simplement faire écho à ce qui a été dit par Pearse. C'est une des choses les plus difficiles depuis le début puisqu'il s'agit d'une question de contrôle. Et j'aimerais clarifier que si l'on parle de la responsabilité assumée par l'ICANN, c'est vraiment dans le contexte de ce que Pearse a dit, donc avoir un système dans lequel les responsabilités soient très clairement définies de manière à ce qu'on sache qui est responsable de quoi et qui est comptable de quoi.

L'idée, c'est que l'ICANN, par rapport aux activités de divulgation, certes, il y a d'autres acteurs qui ont ces responsabilités, mais c'est la seule chose dont nous devons nous occuper.

Et j'aimerais remercier la Commission pour son soutien jusqu'à maintenant et pour la poursuite de ce soutien dans le cadre de la clarification de toutes les questions qui demeurent.

Merci.

CLAUDIA SELLI : Merci beaucoup.

Malheureusement, nous n'avons plus de temps. Le débat est extrêmement intéressant. Et on pourrait poursuivre pendant le reste de la journée mais malheureusement, nous n'avions qu'une heure.

Donc je voulais remercier les intervenants d'être là et d'avoir répondu en détail aux questions. Je souhaitais vous informer sur votre éventuelle implication dans l'ICANN. Si vous avez des questions pour notre unité constitutive, n'hésitez pas à nous parler, à parler à Steve DelBianco ou Jimson Olufuye. Vous avez des liens à l'écran qui vous permettront de comprendre le processus pour rejoindre l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux. Donc j'espère que toutes les entreprises s'impliqueront et nous enverrons leurs questions.

Merci à tous et la séance est levée. Merci et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]